



NATIONS  
UNIES

EP

UNEP(DEPI)/MED WG.443/20



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR L'ENVIRONNEMENT  
PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

12 juillet 2017  
Original : Anglais

Réunion des Points focaux du PAM

Athènes, Grèce, 12-15 septembre 2017

**Point 6 de l'ordre du jour : Ordre du jour provisoire de la 20ème réunion des Parties contractantes**

**Eléments de l'ordre du jour provisoire de la 20ème réunion des Parties contractantes**

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

PNUE/PAM  
Athènes, 2017

## Ordre du jour provisoire

### 1. Ouverture de la réunion

### 2. Questions organisationnelles

- 2.1 Règlement intérieur
- 2.2 Élection du Bureau
- 2.3 Adoption de l'ordre du jour
- 2.4 Organisation des travaux
- 2.5 Vérification des pouvoirs

### 3. Décisions thématiques

- 3.1 Projet de décision : Format révisé de rapport pour la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles
- 3.2 Projet de décision : Résultats des travaux menés par le Comité de respect des obligations
- 3.3 Projet de décision : Gouvernance
- 3.4 Projet de décision : Mise en œuvre et suivi de la SMDD 2016-2025 et du Plan d'action régional sur la consommation et la production durables en Méditerranée
- 3.5 Projet de décision : Stratégie révisée de mobilisation de ressources
- 3.6 Projet de décision : Mise en œuvre de l'Approche écosystémique : Intérêt centré sur le Rapport sur la qualité de 2017 et les évaluations de suivi
- 3.7 Projet de décision : Mise en œuvre du Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières : cadre régional commun de gestion intégrée des zones côtières et cadre conceptuel pour la planification de l'espace maritime
- 3.8 Projet de décision : Plan d'action actualisé pour la conservation des espèces marines et côtières figurant à l'annexe II du Protocole relatif aux Aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée - Liste de référence actualisée des types d'habitats marins et côtiers pour la région méditerranéenne
- 3.9 Projet de décision : Identification et préservation de sites d'intérêt écologique particulier en Méditerranée, y compris les Aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne (ASPIM)
- 3.10 Projet de décision : Modifications de l'Annexe II du Protocole relatif aux Aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée
- 3.11 Projet de décision : Guide méditerranéen sur la coopération et l'assistance mutuelle pour l'intervention d'urgence en cas d'évènement de pollution marine
- 3.12 Projet de décision : Lignes directrices pour réglementer l'immersion des matières dragées en mer
- 3.13 Projet de décision: Lignes directrices pour la réglementation de l'emplacement des récifs artificiels en mer
- 3.14 Projet de décision : Lignes directrices pour prévenir et réduire la pollution causée par les activités de dessalement
- 3.15 [Projet de décision : Mise en œuvre de la Décision IG.21/16 « Evaluation du Plan

d'Action pour la Méditerranée »]

**4. Programme de travail et Budget 2018-2019**

**5. Session ministérielle**

- 5.1 Ouverture de la session
- 5.2 Rapport sur les activités conduites dans le cadre du PNUE/PAM depuis la COP 19
- 5.3 Session d'examen de la politique ministérielle interactive : mise en œuvre de l'Agenda 2030 de développement durable axé sur l'ODD14 : Pollution et biodiversité
- 5.4 Prix Istanbul de la ville respectueuse de l'environnement 2016-2017
- 5.5 Déclaration ministérielle de Tirana

**6. Dates et lieu de la COP 21**

**7. Autres sujets**

**8. Adoption du rapport**

**9. Clôture de la réunion**